

22^e Rencontres nationales du transport public



Faire face à la demande de transport public : vers une nouvelle mobilité

Nice – 25 au 27 novembre 2009

Dossier de presse

Organisées par :

GIE Objectif transport public

Groupement des Autorités Responsables de Transport **GART** | **UTP** Union des Transports Publics et Ferroviaires

Sommaire

Les Rencontres nationales du transport public	p. 3
Au programme	p. 6
Les nouveaux enjeux de mobilité en 6 mots clés	p. 8
L'Exposition : vitrine des innovations du secteur	p. 13
Les Autorités organisatrices accueillantes	p. 17
Le GIE Objectif transport public GART-UTP	p. 19

► Photos sur demande

Contacts presse :
Nathalie Cardeilhac - Tél. : 06 63 08 41 30 - n.cardeilhac@wanadoo.fr
Delphine Julie - Tél. : 06 60 28 79 69 - djulie@relations-presse.net

Les Rencontres nationales du transport public

Les Rencontres nationales du transport public, Congrès du GART, Colloque de l'UTP et grande exposition, ont lieu toutes les années impaires dans une ville différente de France. Cette année, à Nice du 25 au 27 novembre, 4 000 élus et professionnels du transport partagent leurs visions sur la mobilité de demain.

DES RENCONTRES POUR FAIRE AVANCER LES QUESTIONS DE MOBILITÉ

2009 consacre la 22^e édition des Rencontres nationales du transport public. Événement phare du secteur du transport public en France, les Rencontres ont toujours constitué une étape constructive, un laboratoire d'idées dans la vie du transport public et, aujourd'hui, de la mobilité durable.

Les thèmes abordés ont souvent été précurseurs : en 1992, l'année du Sommet de la Terre de Rio, le GART consacrait son Congrès à l'effet de serre. L'importance de l'environnement et du développement durable n'ont cessé de ponctuer les thématiques abordées depuis 15 ans : *Comment rompre la dépendance à l'automobile* (GART - 2001), *Mobilité et développement durable* (UTP - 2004), *Du transport à la mobilité durable* (GART et UTP - 2007), et enfin, *Penser globalement mobilité et aménagement pour répondre aux défis du développement durable* (GART - 2009).

Aux Rencontres de 2007, année du Grenelle Environnement, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports, insistait sur le rôle essentiel qu'ont à jouer les transports collectifs dans la « nouvelle dynamique » de développement de la France. Il y annonçait le projet de construire de nouvelles lignes de tramway et de bus en site propre dans les grandes villes, d'élargir les compétences des Autorités organisatrices et d'améliorer le partage de la route.

Depuis, l'Etat a lancé un programme d'investissement de 800 millions d'euros pour participer au financement de 50 projets de transports en commun en site propre (TCSP) d'ici à 2011. Par ailleurs, les compétences des Autorités organisatrices de transport ont été élargies par plusieurs dispositions votées dans le cadre de l'examen de projet de loi Grenelle 2 : plus-values foncières (possibilité d'instituer une taxe forfaitaire sur le produit de la valorisation des terrains nus et immeubles bâtis résultant de la réalisation d'infrastructures de transports collectifs en site propre), syndicat mixte dit « SRU » ou encore droit à l'expérimentation du péage urbain.

LE RENDEZ-VOUS FRANÇAIS DES DÉCIDEURS DU TRANSPORT

Cette année, 4 000 participants - élus, membres de collectivités en charge des transports, responsables politiques et industriels, sociétés exploitantes de réseaux, fabricants de matériels, organismes de recherche, journalistes... - sont attendus lors des débats et sur les stands de l'exposition.

Déjà en 2007, la fréquentation avait battu des records : 3 800 personnes avaient participé aux Rencontres, soit 15 % de plus qu'en 2005. C'est un véritable public de décideurs qui se déplace tous les deux ans : élus, délégations étrangères, experts...

Cette année, on note la présence notamment de :

- **Dominique Bussereau**, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer ;
- **Christian Estrosi**, Ministre chargé de l'Industrie, Maire de Nice, Président de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.
- **Jean-Claude Gayssot**, Vice-président délégué aux transports, aux infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires au Conseil régional du Languedoc-Roussillon, ancien Ministre de l'Équipement, des transports et du logement ;
- **François Goulard**, Président de la Communauté d'agglomération de Vannes, Maire de Vannes, Député du Morbihan, ancien Secrétaire d'Etat aux transports et à la mer ;
- **Fabienne Keller**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Guillaume Pepy**, Président de la SNCF ;
- **Roland Ries**, Président du GART, Vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg, Maire de Strasbourg, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Yazid Sabeg**, Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances.

NICE, UN RÉSEAU PERFORMANT

Tous les deux ans, la ville d'accueil des Rencontres est sélectionnée au regard du caractère innovant et de l'efficacité des réseaux de transport de l'agglomération, du département et de la région concernés.

Nouvelle offre

Nice Côte d'Azur présente un réseau attractif et performant. Selon une enquête Sofres, 89 % de la population est satisfaite de la politique des transports de Nice Côte d'Azur. Remodelé par l'arrivée du tramway, le réseau a vu le trafic de voyageurs doubler depuis 2006. Près de 75 000 voyageurs empruntent tous les jours la ligne de tramway, un succès puisque le report modal de la voiture sur le tramway est aujourd'hui estimé à 8 %. Le réseau de bus a été restructuré (+ 18 % d'offres) et a permis une augmentation de la fréquentation de 35 %.

Une deuxième ligne de tramway sera mise en service en 2016. Le maire de Nice, Christian Estrosi, a proposé, le 9 octobre dernier, un nouveau tracé, qui reliera



l'aéroport au port et à la gare de Riquet, et empruntera un tronçon souterrain en centre-ville afin de préserver l'espace public et les activités économiques.

Des services innovants

Le réseau de Nice Côte d'Azur a su innover sur d'autres aspects.

Nice Côte d'Azur lancera, en 2010, le paiement par téléphone portable. Quel que soit leur opérateur, les usagers pourront s'équiper d'un mobile NFC (Near Field Communication) et disposer ainsi d'un portefeuille électronique à utiliser dans les transports en commun du réseau Ligne d'Azur, mais également chez les commerçants et dans les musées.

Depuis septembre, un nouveau carburant contenant 30 % d'huiles alimentaires usagées est en test. Il est actuellement expérimenté sur 19 bus. Ce mélange présente un intérêt environnemental : une diminution de 22 % du CO₂ émis, de 78 % des fumées et de 10 % de NOx.

L'art dans la ville

La création du tramway a constitué pour Nice Côte d'Azur une opportunité de commandes artistiques. C'est ainsi qu'aujourd'hui une collection de 223 œuvres créées par 14 artistes majeurs, issue d'un concours international, a trouvé sa place dans le paysage niçois en faisant le plus grand musée d'art contemporain à ciel ouvert du Sud de la France. Ben, Michael Craig Martin, Pierre Di Sciullo, Gunda Förster, Yann Kersalé, Ange Leccia, Stéphane Magnin, Pascal Pinaud, Jean-Michel Othoniel, Jaume Plensa, Michel Redolfi, Sarkis, Emmanuel Saulnier et Jacques Vieille exposent leurs œuvres tout au long des 8,7 km de tracé du tramway.



Photo : Le confident de Jean-Michel Othoniel ©collection Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur

LE COLLOQUE DE L'UTP

Séance plénière :

*Nouvelle donne du transport public et ferroviaire :
ouverture des marchés.*

**Mercredi 25 novembre
15h00 – 16h30**

Animée par Thomas Avanzata, expert en droit européen des transports, cette séance plénière abordera les prochaines mutations du transport public et ferroviaire à l'entrée en vigueur, le 3 décembre prochain, du règlement sur les obligations de service public (OSP). De nombreuses questions se posent et elles seront débattues au sein du Comité des parties prenantes sur l'expérimentation des transports ferroviaires régionaux, présidé par le Sénateur Grignon. Avant que le Comité ne rende ses conclusions en mars 2010, l'UTP a souhaité aborder les questions techniques, sociales et institutionnelles qui découlent du règlement OSP, notamment concernant le devenir du personnel, la propriété du matériel, les évolutions des gares, autant de questions à mettre en perspectives avec les réflexions soulevées dans « Ecrire l'acte II de la révolution ferroviaire régionale » du Sénateur Haenel.

Intervenants :

- **Anne Houtman***, Directeur Marché intérieur et développement durable, DG TREN, Commission Européenne ;
- **Fabienne Keller**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Francis Nakache**, Directeur général d'EuRailCo ;
- **Cyrille du Peloux**, Président de l'UTP ;
- **Jean-Pierre Farandoux**, Directeur général SNCF Proximités.

LE CONGRÈS DU GART

Séance plénière :

*Penser globalement mobilité et aménagement
pour répondre aux défis du développement
durable.*

**Jeudi 26 novembre
14h30 – 16h30**

Animée par le journaliste Ivan Levai, cette table ronde aura pour objectif de proposer des solutions aux collectivités pour développer les changements de comportement en matière de déplacements. L'arrivée de la taxe carbone va probablement faire évoluer les habitudes des Français. Développer les transports collectifs, prendre en compte les modes de déplacements doux, redéfinir fermement les politiques d'aménagement du territoire, autant de thèmes qui seront abordés par les experts et les élus présents. Ils clarifieront le rôle de chaque Autorité organisatrice de transport dans la mise en place de la mobilité durable de demain.

*Sous réserve

Intervenants :

- **Francis Cuillier**, Directeur du Conseil de développement durable de la Communauté urbaine de Bordeaux, Grand Prix de l'Urbanisme 2006 ;
- **Louis Nègre**, Sénateur des Alpes-Maritimes, Vice-président de la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, Maire de Cagnes-sur-Mer ;
- **Roland Ries**, Président du GART, Vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg, Maire de Strasbourg, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Bernard Soulage**, 1^{er} Vice-président délégué aux transports, déplacements et infrastructures au Conseil régional de Rhône-Alpes ;
- **Philippe Van de Maele**, Président de l'ADEME.

Les nouveaux enjeux de la mobilité en 6 mots-clés

ACCESSIBILITÉ

Rendre les transports publics accessibles aux handicapés et à toute personne à mobilité réduite ou restreinte (avec une poussette, un caddie, des bagages, personnes âgées...) est devenu un véritable enjeu.

Déjà avant la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les constructeurs travaillaient à rendre les bus et les rames de plus en plus accessibles. Les Bus à haut niveau de service (BHNS), les tramways « nouvelle génération » sont maintenant tous à plancher bas...



Mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite est une préoccupation de la SNCF. Entre le 12 mai et 12 juin 2009, elle a mené une enquête sur le « Train labo de l'accessibilité » avec pour objectif de recenser les matériels et les aménagements plébiscités afin de les intégrer dans des programmes de modernisation du matériel. En décembre 2009, 172 nouvelles rames accessibles seront mises en service sur le réseau francilien. Il en sera de même pour 85 % des TER en 2015.

L'accès à tous, c'est aussi le transport à la demande (TAD). Les priorités du transport public se portent essentiellement sur les zones à forte densité de population. Le TAD, né dans les années 70, s'est fortement développé ces dernières années. Il permet des dessertes rurales et périurbaines. Il vient en complément des lignes de transport en commun et peut faciliter la création de nouvelles lignes régulières quand la demande est suffisante. En général, les utilisateurs de TAD sont des personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion et qui se sont éloignées de la ville. Par exemple, 70 % des utilisateurs du TAD de la Communauté d'agglomération du Carcassonnais sont des retraités¹. Ce type de transport connaît un succès significatif puisque le nombre de personnes transportées a augmenté en moyenne de 89 % sur la période 2006-2008². Tous les grands opérateurs se sont dotés de ce type de service.

¹ Source : Enquête TAD AGIR 2009

² Source : Enquête TAD AGIR 2009

FRÉQUENTATION

La fréquentation continue à croître sur la plupart des réseaux. Le nombre total de voyages réalisés sur l'ensemble des réseaux de transport public entre janvier 2008 et janvier 2009 a augmenté de 4,7 %³.

Les Français ont confirmé un changement de comportement puisqu'ils sont 6 sur 10 à avoir moins utilisé leur véhicule depuis la forte augmentation des prix des carburants (été 2008) au profit du transport public⁴ et que 69 % se déclarent prêts à abandonner la voiture si les transports en commun sont plus développés⁵.



Dans les grandes villes, on constate une baisse du trafic automobile en faveur des transports publics depuis 2005 :

- Paris : -7,2 % de trafic automobile et +7 % de fréquentation des transports publics.
- Lyon : -20 % de trafic automobile (depuis 2001) et +26,9 % de fréquentation des transports publics.

La sur-fréquentation concerne essentiellement les grandes villes et notamment l'Ile-de-France (35 millions de déplacements quotidiens au total). Pour débloquer la situation, les collectivités en charge des transports ont besoin de financements importants. En Ile-de-France, une dynamique de progrès a été enclenchée tant par la SNCF (plan de 1,2 milliard d'euros sur 8 ans), que par RFF et les pouvoirs publics. Lors du Grenelle Environnement, l'Etat a attribué 800 millions d'euros pour accompagner 50 projets de transports collectifs en site propre dans 36 agglomérations : 365 km de nouvelles lignes vont être construites (soit un doublement du réseau existant) entre 2012 et 2015 - 215 km de tramway et 150 km de Bus à haut niveau de service.

INTERMODALITÉ

Vélo, marche, covoiturage, auto-partage, tous ces modes sont complémentaires des transports en commun. Pour faciliter l'intermodalité, des pôles d'échanges permettant une bonne circulation des personnes et de l'information sont mis en place : par exemple, à Armentières dans le département du Nord, un pôle d'échanges comprenant un parking de 450 places, un garage à vélos, des liaisons piétonnes sécurisées, une voirie spécialement aménagée pour favoriser les déplacements des bus. A Dijon, au sein du pôle d'échanges, un espace de vente intermodal sera



³ Source : UTP, mars 2009.

⁴ Source : Observatoire de l'automobile Cetelem – sept. 2008

⁵ Source : Observatoire de l'automobile Cetelem – sept. 2009

divisé en 4 guichets dédiés à des prestations combinées de vente et d'information à la fois pour le TER, les transports urbains et interurbains et les TGV grandes lignes.

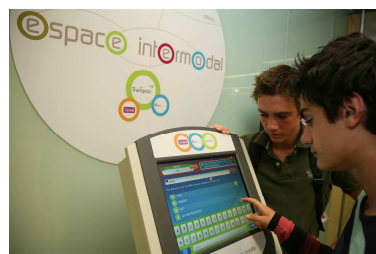
La SNCF encourage le covoiturage en lançant son premier site Internet dédié. En s'inscrivant sur www.transilien.com, les voyageurs de 23 gares-tests peuvent être mis en relation avec d'autres usagers et organiser leur voyage. Ce service, gratuit, s'adresse aux 110 000 usagers de ces gares, parmi lesquels 20 000 s'y rendent en voiture.

QUALITÉ DE SERVICE

L'amélioration de la qualité de service est aussi un enjeu important autant pour les Autorités organisatrices de transport que pour les exploitants.

Information voyageurs

A quelle heure passe le prochain bus ? Quels sont les horaires des lignes ? Quel itinéraire dois-je emprunter ? Combien de temps prendra mon déplacement ? Quel est l'état du trafic ? Que ce soit sur place ou à distance, les systèmes d'informations voyageurs ont fait d'énormes progrès : écrans, bornes, affichages lumineux aux arrêts, dans les gares, dans les véhicules, sur téléphones portables ou Internet, toutes ces technologies diffusent de l'information en temps réel. Des centrales d'information multimodale se développent de plus en plus, à l'instar de la région Champagne-Ardenne qui vient d'inaugurer son portail www.vitici.fr.



Billettique

De nouvelles solutions de billettique se développent dont certaines sont encore en cours d'expérimentation. Ces outils sont susceptibles de faciliter la multimodalité et permettent d'inclure d'autres services que le seul contrat de transport.

Plusieurs supports comportent un potentiel intéressant : la carte bancaire (déjà utilisée à Londres), la clé USB (comme à Rennes), ou encore le téléphone portable. Ce système est d'ailleurs en expérimentation avec la technologie Near Field Communication (NFC). A Belfort, un ticket délivré par SMS sur téléphone portable existe déjà.



Cadencement de la circulation ferroviaire

En dix ans, la fréquentation du TER a augmenté en moyenne de 60 %, son taux de croissance actuel est supérieur à 6 % par an et dépasse même 10 % dans plusieurs régions⁶. Pour améliorer le service aux voyageurs, le cadencement a été mis en place sur plusieurs réseaux TER. Il consiste à répéter à intervalles réguliers (par exemple toutes les heures) la même séquence de dessertes – heures de départ, d'arrivée et d'arrêts en cours de route. Ainsi, les minutes de départ et d'arrivée

⁶ Source : Le cadencement des services ferroviaires régionaux : les conditions du succès, Fnau - oct. 2008

sont exactement les mêmes toute la journée, dans toutes les gares de la ligne concernée. Le cadencement constitue également un outil d'aide à la programmation des investissements, en vue de l'amélioration du service. Plusieurs régions l'ont déjà adopté : Rhône-Alpes, Aquitaine, Bourgogne...



RÉORGANISATION DE LA VOIRIE

Repenser la voirie est l'un des enjeux de la mobilité durable. Les villes partent à la chasse aux voitures en limitant la circulation, à l'instar de Strasbourg, Nantes ou encore Paris. Ces villes augmentent, par exemple, les tarifs de stationnement, réduisent les places de parking dans les centres-villes ou développent des tramways sur les boulevards extérieurs.

Le GART milite activement pour la décentralisation du stationnement qui permettrait aux collectivités locales de fixer librement le montant des redevances de stationnement et, du fait de la dépénalisation du dispositif, de fixer également librement le montant des amendes et d'en assurer une gestion efficace. Par ailleurs, dans le cadre de l'examen du projet de loi Grenelle 2, le GART vient d'obtenir le droit à l'expérimentation du péage urbain (mais sous certaines conditions et sans obligation) pour les Autorités organisatrices de transport qui le désirent.

TARIFICATION

Sociale

Permettre l'accès aux transports en commun à tous, et notamment aux plus démunis, est une politique de solidarité et d'équité développée par de plus en plus d'Autorités organisatrices. Le SMTC de l'agglomération grenobloise a mis en place la tarification sociale en septembre 2009 car il avait constaté que 34,4 % des usagers étaient exclus de toute tarification préférentielle, notamment les travailleurs modestes voire très modestes. Ceux-ci limitent largement leurs déplacements et privilégient l'achat de tickets à l'unité plutôt que la souscription à un abonnement qui les obligent à déboursier une somme importante en une seule fois⁷. La tarification des abonnements annuels a donc été modulée sur 5 niveaux en fonction des 5 tranches du quotient familial. Le réseau TER de Champagne-Ardenne offre 80 % de réduction à tous les membres d'un même foyer dont le quotient familial est inférieur à 72 % du SMIC. Ce type de tarification existe aussi en Ile-de-France, et à Dunkerque où 30 000 personnes bénéficient de cette mesure chaque année.

Intermodale

La tarification intermodale a pour objectif de simplifier l'accès à différents modes de transport et ainsi encourager l'utilisation des transports en commun et l'intermodalité.

⁷ SMTC agglomération grenobloise

De nombreuses Autorités organisatrices ont mis en place cette tarification :

- Nice Côte d'Azur et le Conseil général des Alpes-Maritimes ont mis une tarification unique sur tout le département. Cette mesure a généré un doublement du trafic voyageurs depuis 2006.
- La Rochelle s'est dotée depuis septembre 2008 de la carte Yélo qui permet aux voyageurs de passer d'un transport à un autre : du bus au train en passant par le bateau, les vélos en libre service, les voitures électriques en temps partagé.
- Mulhouse a lancé l'abonnement mensuel « P+tram ». Moyennant un coût avantageux, l'automobiliste peut laisser son véhicule dans un parking situé en périphérie et se rendre au cœur de la ville en tramway.

L'Exposition : vitrine des innovations du secteur

Un urbain fait aujourd'hui entre trois et quatre déplacements quotidiens. A l'heure de l'instauration de la taxe carbone, les transports collectifs ont le vent en poupe. En 2007, les Français ont parcouru 47 milliards de kilomètres en bus, 46 milliards en train, mais aussi 700 milliards de kilomètres en voiture... Les nombreuses innovations présentées sur l'exposition des 22^e Rencontres propulsent le transport collectif dans une autre ère, lui donnent une vraie longueur d'avance : en simplifiant la vie de l'utilisateur, en faisant de ce trajet un moment de plaisir, en sécurisant le personnel, en protégeant l'environnement.

SIMPLIFIER LA VIE DE L'USAGER

Anticiper son voyage depuis son téléphone avec Mobiville

Sur son téléphone, l'utilisateur entre son point de départ et son point d'arrivée et obtient son itinéraire selon le mode de transport choisi. Il peut même demander l'heure précise de passage d'un bus à un arrêt et anticiper son arrivée en jetant un coup d'œil au plan du quartier où il se rend. Ce système, baptisé Mobiville, s'appuie sur la géolocalisation par satellite des véhicules. Il peut aussi renseigner l'utilisateur sur les vélos de location et les places disponibles à l'arrivée. Les villes de Toulouse et Lyon expérimentent déjà ce projet. *Sytral, www.sytral.fr*

S'informer en temps réel avec le Bluepass

Sur son téléphone, le voyageur reçoit gratuitement toutes les informations de proximité en temps réel délivrées par tous les supports d'information visuels « classiques » tels que les écrans LCD, bornes d'informations, panneaux d'affichage dynamique... Ce système de guidage et d'information audiovisuel interactif sur téléphone mobile breveté par la société Embedia sera en service dans les abribus dès novembre à Valence, et en avril 2010 à Lyon. *Embedia, www.embedia.fr*

Valider sans encombre avec IVAL

Premier fournisseur français pour les solutions billettiques interurbaines depuis une dizaine d'années, ERG Transit Systems France propose un valideur sans contact. L'utilisateur peut choisir sur l'écran tactile la longueur de son trajet. Il présente son titre de transport à n'importe quel endroit de ce grand écran couleur et le valideur s'éclaire. Vert tout va bien. Rouge, le billet papier, la carte à puce, le ticket magnétique ou la carte bancaire sont refusés. Largement visible des autres usagers, le système accroît le contrôle social. Des informations peuvent y être en même temps diffusées comme le nom de l'arrêt suivant et un système de haut-parleur interne permet de diffuser des annonces vocales. Ce maillon s'intègre dans une gamme entièrement renouvelée de pupitres, unités centrales et distributeurs baptisés IVAL. Les nouvelles unités centrales billettiques permettent le pilotage d'écrans TFT en plus des fonctions conventionnelles de télébillettique. *ERG Transit Systems, www.vix-erg.com*

Calculer son itinéraire sur un écran de gare

On connaît tous l'image du voyageur immobilisé devant l'écran de destination d'une gare de train, de tram ou de bus, cherchant sa destination et inquiet pour sa correspondance. Un système d'information idéal répond à ses attentes : trouver facilement sa destination finale, son heure de départ, le quai, une correspondance, l'information sur d'éventuels retards, le tout sur un écran. RCS Mobility propose une solution, combinant un calcul d'itinéraire en temps réel sur écran, une feuille de route et une lecture des destinations affichées dans l'ordre alphabétique. Ce système a été déjà mis en place en Suisse en septembre 2009. *RCS Mobility, www.reseaux-conseil.com*

Améliorer la fluidité de l'information

Les voyageurs d'aujourd'hui, initiés aux dernières technologies d'information, réclament au-delà d'un éventail de modes de transport, des réponses complètes et des solutions opérationnelles à leur besoin de mobilité durable. Les systèmes **Transinfo** de Veolia Transport offrent à la collectivité les moyens de gérer, réguler, combiner et répercuter ses informations en temps réel. Evolutives et complémentaires, ces applications sécurisées sont alimentées par plusieurs opérateurs sur différents canaux (internet, chauffeur...). Elles couvrent l'ensemble des champs d'information transport pour améliorer significativement la qualité de vie des voyageurs avec des trajets fluides, sur mesure, et de porte à porte. *Veolia Transport, www.veolia-transport.com*

FAIRE DU TRAJET UN MOMENT DE PLAISIR

Opter pour l'électrique avec le Microbus

Design étudié, accessibilité facilitée et technologie avancée sont les trois atouts du microbus électrique. La version thermique déjà en circulation est maintenant complétée d'un Microbus électrique. Une technologie très innovante lui assure une autonomie d'une journée d'exploitation (120 Km) et la vitesse maximale est de 65 Km/h. Au confort sonore et à la petite taille du véhicule, gages d'une mobilité facilitée, s'ajoute une accessibilité maximum grâce à la grande largeur de sa porte, à son plancher plat et bas. Une première version est testée à Nantes. *GRUAU, www.gruau.com*

Offrir la ville en panoramique avec l'Avenue

L'Avenue de Temsa est un grand bus qui veut offrir une nouvelle vision du transport urbain. Son design très intégré, voire futuriste, son espace intérieur modulable, ses très larges baies vitrées pour mieux profiter du voyage et son accessibilité maximale en font un produit très innovant pour l'utilisateur. Sa large capacité d'accueil (97 passagers) pour un poids maîtrisé lui permet de mieux s'insérer dans le flux des circulations urbaines. *Avenue de Temsa, www.temsaavenue.com*

Redécouvrir la ville avec l'Access'Bus

L'Access'Bus GX 427 en version BHNS et GX 127, tous équipés de l'option pavillon vitré Lumi'Bus® offre transparence et luminosité. Associés aux baies panoramiques latérales, ces véhicules permettent de voyager en profitant du paysage extérieur. L'accent est porté sur le confort intérieur : sièges avec dossier translucide et assise en cuir. *Heuliez Bus, www.heuliezbus.fr*

Bénéficier d'un service de qualité avec Crealis

Crealis est un bus à haut niveau de service (BHNS) d'Irisbus Iveco. Confort, ambiance moderne et accueillante, et information (statique et dynamique, visuelle et sonore) sont optimisés pour offrir aux voyageurs des trajets plus rapides, plus réguliers et plus fiables. Son design personnalisable (pare-brise droit ou incliné, cache-roues, sous-baies vitrées, guidage optique) permet une insertion facile dans la ville. *Irisbus Iveco, www.irisbus.com*

SÉCURISER LES PERSONNELS

Permettre le dépôt des recettes avec Autodep 2000 MB et Deptick 200

Avec l'Autodep 2000 MB, chaque conducteur dépose en toute sécurité sa recette en pièces et billets à toute heure du jour et de la nuit grâce à un système d'identification. Autodep peut être associé à un distributeur de tickets, « Distick », un échangeur de monnaie « DBH4 ». Il peut aussi être connecté au système de gestion du réseau de transports grâce au logiciel Phoebus afin de réaliser à tout moment la balance comptable de chaque conducteur. Deptick 200 cumule lui, en un seul automate, les deux fonctions de dépôt de recettes et de récupération de carnets de titres. La technologie de cette solution intégrée est aussi compatible avec Phoebus. *Traidis, www.traidis.com*

Rester en lien permanent avec le sol grâce à Thelma

Etre toujours en lien avec le sol, par sécurité et pour optimiser l'information des passagers : les calculateurs embarqués Thelma constituent des passerelles de communication entre le sol et le bord et permettent de répondre à tous les besoins en temps réel. Billettique, vidéosurveillance, gestion des feux et plateformes d'information voyageurs sont désormais reliés par ce dispositif. Un produit souple qui offre des solutions sur mesure tout en répondant aux contraintes spécifiques de chaque réseau. *Navocap, www.navocap.com*

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Ne plus polluer avec Urbino 12 Hybrid

Urbino 12 Hybrid, le dernier-né de Solaris, est un bus propre. Il associe un moteur thermique diesel à un système de propulsion électrique, actionné au choix, selon

la configuration du site urbain sur lequel il opère. Il dispose également d'un procédé qui permet, grâce à une batterie lithium-ion, de récupérer l'énergie au moment du freinage. Combiné de technologies avancées, il limite de manière significative la consommation de carburant et les rejets de CO₂. *Solaris, www.solarisbus.pl*

Rouler électrique avec le minibus tout électrique OREOS 2X

D'une capacité de 22 passagers, l'OREOS 2X est développé par PVI en partenariat avec Vehixel. Equipé de batteries lithium-ion, il offre une autonomie de 120 km et peut atteindre une vitesse maximale de 70 km/h. *PVI, www.pvi.biz*

Vidanger en toute sécurité

Le système Fluidax est un bouchon-valve qui permet la vidange par aspiration des huiles usées. La vidange peut donc se dérouler en toute sécurité pour l'opérateur, pour le client et pour l'environnement. L'aspiration de l'huile permet une meilleure évacuation des particules présentes dans le moteur, allongeant ainsi sa durée de vie. *CI Electronics, www.fluidax.com*

Les Autorités organisatrices accueillantes

NICE CÔTE D'AZUR ET
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES



Un certain nombre de projets ont été lancés sur le département afin de faciliter pour l'utilisateur l'accès aux réseaux de transport.

Une des premières actions mise en place a été la mutualisation des deux directions des transports, dès le début 2009. Cette mutualisation permet d'ores et déjà de mener des actions concrètes, visant à donner à l'utilisateur une vision d'un réseau de transport unique.

Les actions à court terme

La Carte Azur : la carte orange dans le 06

Ce projet a été lancé au niveau de toutes les AOT du département (coordination du Symitam : Syndicat mixte des transports des Alpes-Maritimes). Ce projet permettra aux usagers de pouvoir, avec un titre de transport unique, utiliser n'importe quel réseau. Ce système est bien sûr compatible avec le train.

Début 2010, les premiers clients « pilotes » pourront être équipés d'abonnements multimodaux, afin de tester grandeur nature le fonctionnement du système, sur 2 lignes importantes (lignes 100 de Nice-Monaco-Menton et ligne 217 entre Nice et Sophia-Antipolis). A l'issue de ces premiers tests, le système pourra être déployé sur l'ensemble des lignes (courant 2010).

Le système billettique mis en place permettra alors de pouvoir vendre des titres de transports communs à l'ensemble des réseaux. La gamme tarifaire multimodale entre les différentes Autorités de transport est en cours d'élaboration.

Livrée commune et rationalisation de l'offre

La nouvelle livrée des bus du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur va être mise en œuvre à partir sur les véhicules d'ici fin 2009, ce qui permettra de donner une vision unique des réseaux aux clients.

Ce travail se poursuit par une rationalisation de l'offre entre les deux réseaux afin d'offrir une meilleure qualité de service.

Le travail fait sur la billettique, la tarification, l'information et la livrée commune permettra de donner à l'utilisateur la vision d'une organisation des transports unique.

Chiffres clés :

Les réseaux de transports en commun de Nice Côte d'Azur (Ligne d'Azur) et du Conseil général des Alpes-Maritimes (TAM), ce sont :

- 67 millions de voyageurs par an,
- 600 véhicules,
- 150 lignes de bus régulières,
- 1 ligne de tramway transportant 70 000 à 75 000 voyageurs par jour,
- plus de 23 millions de kilomètres par an,
- + 70 % de trafic voyageurs depuis 2005,
- sur la seule année 2008, + 35 % de trafic voyageurs sur le réseau Ligne d'Azur et + 15 % sur le réseau TAM.

LE CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Les nombreux enjeux générés par le secteur des transports collectifs, à la fois environnementaux, économiques et sociaux, incitent la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à s'investir dans ce domaine par l'augmentation de l'offre aux usagers d'une part, et les investissements au sein des infrastructures d'autre part.

Réouverture de lignes et modernisation des infrastructures, achat de matériel roulant moderne, ouverture et rénovation de gares, ou encore pôles multimodaux, près de 300 M€ sont consacrés chaque année au développement des transports collectifs.

Dans cette optique, la Région s'attache également à faciliter le quotidien des usagers en améliorant la qualité du service public ferroviaire régional. Elle développe ainsi l'interopérabilité des différents titres de transports, met en place le cadencement et vient d'installer un Observatoire de la qualité.

Unique sous cette forme en France, cet Observatoire a pour vocation d'améliorer la diffusion et le partage des informations afin de mieux prendre en compte les attentes des usagers. Sa mission première est d'identifier les difficultés rencontrées afin de déterminer, avec l'ensemble des acteurs, les adaptations nécessaires et d'offrir ainsi un service de transport collectif d'une qualité toujours meilleure.

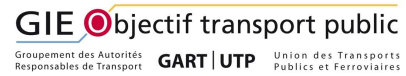
Chiffres clés :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est :

- 42 millions de voyageurs par an,
- 694 Trains Express Régionaux quotidiens en 2009,
- 113 services routiers régionaux par jour avec les lignes Express Régionales, soit 1 million de passagers en 2008,
- 44 trains quotidiens sur la ligne Nice-Digne des Chemins de Fer de Provence.

Le GIE Objectif transport public GART - UTP

Créé en 2005 par le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP), le GIE Objectif transport public a pour mission de faire la promotion du transport public et de sensibiliser les professionnels du secteur et le grand public aux enjeux de la mobilité durable. La mise en œuvre de cette stratégie se concrétise par l'organisation de manifestations d'envergure, notamment :



Pour le grand public :

> La Journée nationale du transport public

www.journeedutransportpublic.fr

> La Semaine européenne de la mobilité

www.bougezautrement.gouv.fr

Pour les professionnels :

> Les Rencontres nationales du transport public, Congrès du GART et Colloque de l'UTP (années impaires).

www.objectiftransportpublic.com

> Transports Publics, le Salon européen de la mobilité (années paires à Paris).

www.transportspublics-expo.com

Le **Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)** est une association loi 1901, fondée en 1980, qui représente les élus en charge des transports publics en France. Il réunit plus de



273 adhérents, la quasi-totalité des agglomérations et des régions et la moitié des départements, tous Autorités organisatrices de transport sur leur territoire.

Le GART est la plateforme d'échanges et de réflexion des élus transport représentant toutes les tendances politiques françaises, mais aussi leur porte-parole aux plans national et européen.

www.gart.org

L'**Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP)** est le syndicat professionnel du transport public urbain et du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises.



L'UTP, c'est :

- 161 entreprises de transport urbain. Elles sont indépendantes ou liées à Car Postal, CFT, Keolis, Transdev, Veolia Transport ou à l'association AGIR. La RATP est également adhérente.

Elles représentent⁸ : 5,4 milliards de voyages, près de 900 millions de kilomètres parcourus, plus de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

- 6 entreprises ferroviaires : Colas Rail, EuRailCo, Euro Cargo Rail, SNCF, Veolia Cargo⁹, Groupe VFLI.

⁸ Année 2008

⁹ Dénomination pour l'année 2008-2009